

Le statut social

À propos du C.E.T.

On commence à envisager l'administration de la chose publique comme solution de la question sociale.

La division simpliste de l'humanité en deux catégories d'individus exploités et exploités, n'a pas peu contribué à obscurcir les termes d'un problème très complexe. C'est le danger des généralisations ; il est ici bien visible. Comme la société est tout entière construite sur l'inégalité économique, il semble suffisant d'insuffler aux opprimés l'esprit de révolte pour mettre à bas le régime capitaliste, générateur de tous les maux.

C'est à cette besogne que se limitait encore, en 1914, l'effort révolutionnaire. Non sans utilité, certes, et non sans succès. Mais s'il s'était toujours ainsi borné, la transformation sociale qui doit aboutir au renversement total de l'ordre de choses établi, et qui réalisera enfin le règne de l'égalité économique, cette transformation eut peut-être mis des siècles à s'accomplir.

La propagande révolutionnaire, précise quand il s'agit de détruire, imprécise quand il s'agit de construire, ne montre d'ordinaire qu'un visage bien fait pour effrayer ceux qu'elle veut convaincre. Une telle propagande peut agiter les couches les moins intelligentes des déshérités, ceux précisément qui seraient bien empêchés de rebâtir sur des ruines, mais cette constatation même n'est pas pour atténuer la terreur ou simplement l'appréhension de la Révolution chez ceux qui raisonnent et ne voient d'elle que sa face convulsée par la haine.

La société bourgeoise dispose de moyens de défense extrêmement

puissants et variés. C'est elle qui éduque. Elle détient les instruments du pouvoir et de la répression. Elle est servie par une élite scientifique et intellectuelle qui rajeunit sans cesse ses cadres et lui fourbit inlassablement des armes nouvelles. C'est enfin et surtout elle qui administre. Ainsi s'explique son extraordinaire vitalité et comment, malgré les lézardes de la façade, son édifice en apparence vermoulu a résisté victorieusement jusqu'ici au pic des démolisseurs.

J'ai cherché à comprendre pourquoi l'idée révolutionnaire chemine si lentement, pourquoi ceux qui la répandent ont la sensation de prêcher dans le désert quand ils croient parler aux hommes.

Taxer ceux-ci d'indifférence ou de stupidité ? Sans doute, le troupeau humain paît depuis de longs siècles les maigres prés de l'ignorance et de la servitude. Mais parmi la foule, il y a des nobles cœurs et des esprits inquiets qui s'interrogent sur les possibles lendemains. Si nous ne les touchons pas, si nous ne les convainquons pas, c'est que nous ne savons ni les émouvoir, ni les éclairer.

Que dis-je ? Nous aboutissons parfois à détourner de nous ceux qui nous approchaient avec confiance. Par l'outrance de nos affirmations, par le dogmatisme de notre enseignement, nous formions un milieu hermétique. Il nous arrivait de disputer âprement sur des points de doctrine, car nous avions fondé une sorte d'école, et comme si l'étiquette anarchiste nous avait conféré la vertu d'infailibilité, nous prétendions posséder toute la vérité et nous accablions de nos sarcasmes qui l'osait chercher en dehors ou à côté de nos formules.

Nous n'étions pas les seuls, d'ailleurs, à pratiquer cette singulière intransigeance, et le tableau un peu sévère que je viens de tracer reproduit avec une même fidélité les mœurs des milieux socialistes, syndicalistes et coopérateurs.

Si les réalités de ces cinq années de guerre n'avaient réussi

à montrer la vanité des systèmes dans l'ordre sociologique, la révolution russe en fournirait une preuve écrasante : Que restera-t-il, que reste-t-il dès maintenant, du marxisme intégral dans le bolchevisme triomphant ?

J'ai beaucoup réfléchi à tout cela. Et voici que la création du Conseil Économique du Travail vient de marquer une étape importante sur le chemin de ces préoccupations.

Il va falloir rédiger le statut social.

Le Droit individuel

Le droit de Robinson sur son île déserte est illimité. Survient Vendredi, et la question sociale est virtuellement posée.

La Révolution de 89 a proclamé les Droits de l'Homme et du Citoyen à une époque où ils étaient durement contestés. Un siècle plus tard, on fondait une ligue pour la défense de ces droits, solennellement énoncés, encore méconnus.

Ce qui fait la complication des lois, c'est l'enchevêtrement inextricable d'intérêts inégaux ; c'est aussi la difficulté d'imposer l'observation des règles injustes qui découlent de cette inégalité.

Je ne me préoccupe pas, pour l'instant, de la transition, entre le désordre actuel et l'ordre futur. Je suis mon idée et vais droit à mes conclusions.

De ce côté-ci du torrent est la vieille société. De l'autre côté, terre inconnue. Nous cherchons le gué, prudemment. Des explorateurs se sont noyés et derrière eux des multitudes étourdies. Soyons à la fois hardi et circonspect, n'aventurons un pas qu'après avoir éprouvé la solidité du terrain. Dans le bouillonnement des idées quelques principes émergent, rocs sûrs où nous pouvons poser le pied.

Tous les bâtisseurs sont d'accord sur un point les hommes sont égaux en droits. Prenons ceci dans le sens absolu, il devient superflu d'ajouter qu'ils ont les uns vis-à-vis des autres les mêmes obligations.

Passons à l'application rigoureuse de ce principe fondamental que personne n'oserait discuter.

Nous constatons que la personnalité de l'individu revêt un triple aspect :

Il est citoyen ;

Il est producteur ;

Il est consommateur.

La société est une association obligatoire de tous les individus. L'homme n'est pas libre de vivre en dehors de la Société. Il lui faut, coûte que coûte, subir la loi d'association. Et c'est cette nécessité qui impose le principe d'égalité absolue des droits entre tous les individus.

Je revendique donc, en tant que citoyen, des droits égaux à ceux de tous les citoyens.

Je revendique donc, en tant que producteur, des droits égaux à ceux de tous les producteurs.

Je revendique donc, en tant que consommateur, des droits égaux à ceux de tous les consommateurs.

Par voie de conséquence, mon apport individuel dans la Société ne peut être refusé par elle. De même que je ne suis pas libre de vivre en dehors d'elle, la société n'est pas libre d'exister sans moi. Mon droit individuel est incontestable et le statut social l'admettra sans chicaner sous la triple incarnation du citoyen, du producteur, du consommateur, ou bien il n'y aura pas de société.

De même, encore, il ne m'est pas possible de revendiquer seulement les droits du citoyen, seulement les droits du producteur, seulement les droits du consommateur, sans être, à *la fois*, citoyen, producteur, consommateur. De même enfin, la société ne peut pas m'accorder tels ou tels de ces droits et me refuser les autres, mon apport individuel dans l'association obligatoire comportant obligatoirement l'ensemble de ces droits.

Ceci expressément stipulé, j'ai la faculté d'user de mes droits de citoyen, de producteur, de consommateur, dans la limite où je ne léserai pas les droits égaux aux miens des autres citoyens, des autres producteurs, des autres consommateurs.

Le Droit Collectif

Quand nous songeons aux sociétés primitives, nous imaginons des hommes dont l'activité est tout entière absorbée par la satisfaction des besoins immédiats. Ils constituent des groupes isolés, sans relation entre eux, et le pénible progrès humain s'élabore parallèlement en des points différents du globe. La loi de nécessité qui réunit les individus d'un même groupe est simple comme leurs besoins et les conditions matérielles évoluent assez lentement pour qu'elle se transmette par tradition. Des vestiges en subsistent dans les coutumes que les Codes n'ont pu déraciner, tel, en Espagne, ce curieux Tribunal des Eaux qui règle, sans appel, – et sans gendarmes, l'usage des irrigations de la huerta de Valence

Mais les sociétés modernes sont aux sociétés primitives ce qu'est l'homme d'aujourd'hui par rapport à son ancêtre préhistorique. L'individu n'est qu'une cellule du corps social ; il a tout juste l'autonomie de la cellule physiologique dans un organisme vivant.

Ce qui va conditionner avant tout les rapports sociaux, c'est

l'objet même de la Société, c'est-à-dire l'exploitation du fonds social au profit de tous les associés.

Sont du domaine collectif :

Le sol ;

Les moyens de production et d'échange ;

Les services publics.

Pour les raisons qui obligent l'individu à vivre en société, obligation de laquelle dérive, nous l'avons dit, des droits égaux entre les individus, la propriété du fonds social ne peut pas être attribuée à des individus en particulier. Cette propriété est indivise parce que l'individu, en naissant après d'autres générations, ne saurait en revendiquer la moindre parcelle comme sienne exclusivement. Pour nous bien faire comprendre, nous dirons que la terre a appartenu au premier homme, dans l'hypothèse qu'il y ait eu un premier homme, ou aux premiers hommes apparus simultanément qui réussirent à y vivre et formèrent, sur des points différents, des groupes isolés d'abord, de plus en plus nombreux, jusqu'à constituer en s'amalgamant les nationalités actuelles. Ces groupements ont le droit du premier occupant, mais ce droit n'a persisté que par la survivance du groupement et il n'est plus possible de morceler le bien terrestre en l'aliénant aux individus mortels qui composent la nation, en raison de leur étroite dépendance mutuelle dans la société obligatoire qu'ils forment entre eux. On distingue même que l'interdépendance des groupes nationaux interdit à l'un d'eux de revendiquer comme sa propriété exclusive tout ce qui, de la terre, de la mer ou des cieux, peut servir de lien entre toutes les nations.

Cette indivisibilité de la propriété du fonds social est plus flagrante encore si l'on considère comment il a été constitué. Nous sommes loin du primate velu qui le dut conquérir sur l'ours des cavernes. Pourtant, nous ne pouvons pas négliger, dans la recherche sérieuse de son origine, l'effort accumulé

de tant de générations qui l'ont fait ce qu'il est aujourd'hui. À le vouloir distribuer entre les individus, comment évaluerait-on la part qui leur revient dans les voies de communications, les services publics, l'outillage, etc. ? Donnez-moi une action de l'Obélisque et de la Joconde.

Il y a donc bien, en fait, une propriété collective. Je dis qu'elle s'étend aux moyens de production et d'échange. La mine n'est pas davantage aux mineurs qu'à l'actionnaire auquel ils continuent à payer abusivement des dividendes parce qu'ils ne connaissent pas encore leurs droits, et qu'ils méconnaissent les miens et ceux des autres sociétaires. La mine est propriété indivise entre tous les individus, associés obligatoirement, je ne me lasserai pas de le souligner. Et je dirai à l'actionnaire : « Montrez-moi vos droits particuliers. N'êtes-vous point sociétaire au même titre que moi, et prétendez-vous prélever un gain sur ce charbon que vous n'extrayez pas, qu'on ne pourrait transporter sans les chemins de fer et les canaux sociaux ? Vous en ignoreriez les vertus et l'usage si Prométhée n'avait ravi le feu du ciel. Êtes-vous, seul, l'héritier en ligne directe de Prométhée ? »

Le Bilan d'un Régime

Contrairement à l'opinion répandue par la classe bourgeoise, les révolutionnaires sont des hommes d'ordre, puisqu'ils veulent substituer l'administration de la chose publique au gâchis capitaliste, et c'est vraiment abuser de la naïveté des foules que leur montrer la Révolution comme un danger pour l'ordre social, alors que celui-ci ne peut être fondé que par elle.

Les révolutionnaires savent que cet ordre social ne sera pas le fruit miraculeux d'une génération spontanée, qu'il ne suffit pas de le décréter au nom de Karl Marx ou de Dieu le Père, on d'un Gouvernement quelconque, s'intitulât-il

« Dictature du Proletariat », mais qu'il faut le réaliser dans les faits.

Comme la plupart des hommes n'entendent rien aux affaires, elles ont été abandonnées, et elles sont encore, sans contrôle efficace, aux mains de quelques-uns. Si les individus avaient eu davantage conscience de leurs droits, ils n'auraient point toléré qu'on y portât aussi gravement atteinte. Malheureusement, ils ont laissé se créer et se perpétuer des habitudes si fâcheuses, qu'il va être difficile de persuader ceux qui en bénéficient au détriment du corps social tout entier, qu'ils n'ont aucun titre à une situation privilégiée, et je crains fort qu'on ne soit obligé de recourir à des mesures extrêmes pour faire entendre raison à certains d'entre eux.

Rien ne sert de récriminer. L'essentiel est qu'on envisage le problème sous son jour véritable et qu'on le débarrasse de toute considération sentimentale. Nous sommes sur le terrain des affaires, restons-y.

Au moment où la Révolution s'apprête à ouvrir la succession du Capitalisme, dressons rapidement le bilan du régime condamné.

Or, sa gestion est terriblement déficitaire.

L'agriculture stagne dans les routines. Les richesses du sol et du sous-sol sont mal exploitées ou inexploitées. L'outillage économique du pays est démodé, ou insuffisant. Le tonnage maritime est dérisoire. Les services publics fonctionnent en dépit du bon sens, ils sont onéreux aux usagers et néanmoins ne couvrent pas leurs frais. L'industrie usine ou manufacture sans méthode, chaque industriel ouvrant au petit bonheur, pour son compte personnel. Une nuée d'intermédiaires s'interpose entre le producteur et le consommateur, et la matière première, le produit naturel et l'objet fini sont répartis sans que les intéressés en puissent contrôler le prix de revient, de sorte qu'il est loisible aux

courtiers, aux industriels, aux commerçants, d'en fausser le coût véritable. Les logis sont étroits, inconfortables, malsains, chers. Pour un salaire qui ne correspond pas toujours à leurs besoins essentiels et qui leur assure rarement la sécurité dans leur vieillesse, les ouvriers manuels, les techniciens, les employés, qui forment l'armée innombrable des travailleurs, fournissent un effort exténuant et n'ont ni le loisir, ni les moyens de cultiver leur intelligence et de s'intéresser à tout ce qui, hors de l'indispensable labeur humain, constitue la joie de vivre pour des hommes civilisés.

Au-dessus d'elle et comme étrangère à la vie sociale, la bureaucratie des administrations centralisées multiplie les rouages inutiles d'organismes qui n'ont aucun lien entre eux ou se combattent les uns les autres ; l'esprit d'initiative y est considéré comme une tare ; la moindre innovation s'y heurte à des obstacles insurmontables. L'enseignement parcimonieusement dispensé par une pédagogie d'un autre âge, est compartimenté de telle façon que seuls les fils de la bourgeoisie en peuvent entièrement profiter. Les finances ignorent les règles comptables élémentaires. Malgré l'héroïsme des soldats, il a fallu cinq ans aux chefs militaires pour chasser, au prix de quel gaspillage de vies humaines, l'ennemi qui m'aurait jamais dû fouler le sol qu'ils avaient mission de protéger.

Et cet état chaotique est maintenu par un Parlement impuissant à légiférer dans l'intérêt général, composé de députés sans mandat défini, dont l'activité verbale entretient l'illusion d'une vie politique inexistante. Les gouvernements se succèdent dans l'incompréhension des phénomènes économiques auxquels l'existence des nations reste suspendue. Inaptes à prévoir, inhabiles à décider, ils sont, à l'intérieur comme à l'extérieur, uniquement préoccupés de défendre les institutions surannées du régime capitaliste contre les aspirations prolétariennes. Au nom de l'Ordre dont ils se

proclament les gardiens, ils mobilisent la force publique, police, armée, magistrature, chaque fois qu'ils redoutent de le voir troublé. Sauveurs attitrés du Capitalisme, ils ont par définition les adversaires résolus de la Révolution. Et si celle-ci doit être sanglante, on peut tenir pour certain que le Gouvernement, quel qu'il soit, qui sera au pouvoir le jour où elle éclatera, en assumera volontiers la responsabilité devant l'Histoire.

Il est grand temps de mettre la maison, en ordre.

(À suivre.)

[/Auguste Bertrand./]